

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EDMOND FLÉCHEY

La statistique agricole décennale de 1892

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 321-333

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__321_0

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 10. — OCTOBRE 1898.



I.

LA STATISTIQUE AGRICOLE DÉCENNALE DE 1892 (*fin*) [1].

ANIMAUX (2).

Le volume que nous analysons aborde, après l'étude des CULTURES, celle des ANIMAUX, qui lui succède rationnellement, l'animal, de même que la plante, constituant un agent de transformation. La plante transforme les éléments renfermés dans le sol, les engrais, l'atmosphère, tandis que l'animal peut être considéré comme une machine animée transformant les fourrages en force pour le travail ou en matière destinée à être consommée soit par l'homme, soit par l'industrie. Nous passerons successivement en revue l'effectif du cheptel animal, sa valeur en capital, son poids, ses produits et revenus.

Existences, poids, valeur en capital. — Au nombre de 47 millions et demi de têtes en 1882, les animaux des diverses espèces présentaient, en 1892, un effectif à peu près égal, mais avec une répartition différente. C'est ainsi que l'agriculture française possédait, en 1892, 712 000 têtes de gros bétail de plus qu'en 1882 et 274 000 porcs, mais avait perdu 2 700 000 moutons et 43 000 têtes chevalines. Cette dernière diminution correspond à un mouvement d'exportation très particulier, qui s'est produit dans la période 1882-1892, mais qui, depuis 1895, a changé de sens, comme nous le verrons plus loin. Quant à l'augmentation du gros bétail, elle correspond à un accroissement dans la consommation de la viande. D'autre part, on sait que la diminution de l'espèce ovine, constatée depuis longtemps en

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, septembre 1898, p. 289.

(2) Il ne s'agit ici que des animaux de ferme. Ne sont pas compris, par suite, les animaux de luxe ou consacrés à l'industrie ou au commerce (chevaux, ânes, mulets), ni les chevaux de l'armée active.

France et en Europe, est due aux progrès de la culture intensive, à la suppression des parcours, au défrichement des landes, enfin au développement de la petite culture, qui préfère l'entretien de quelques vaches laitières à l'entretien de moutons.

L'effectif bovin en France représente environ le dixième de celui relevé en Europe, en Amérique et en Australie, tandis que l'effectif ovien ne représenterait que le neuvième du total environ. On pourra consulter, à ce sujet, dans l'*Introduction*, pages 297 et 299, les deux tableaux empruntés au Directeur de la statistique du *Board of agriculture* de Londres, le major Craigie. Ces tableaux relèvent les existences bovines et ovines, pour vingt pays, pendant trente ans (1867-1896).

Mais la véritable mesure de la richesse animale est le relevé de son poids vif. Il était, en 1892, de 6 439 000 tonnes, dont l'espèce bovine représentait 61 p. 100. C'est une augmentation pour cette espèce, par rapport à 1882, de 204 000 tonnes. L'espèce porcine a augmenté, dans le même espace de temps, de 21 000 tonnes. Seule, l'espèce ovine a perdu 73 000 tonnes; en résumé, c'est un gain définitif de 153 000 tonnes de poids vif en dix ans, qu'on ne saurait trop faire ressortir.

Le document analysé tenant compte des augmentations de poids et du territoire consacré à la nourriture et au parcours des diverses espèces animales à dix ans de distance, constate ensuite que notre agriculture entretenait, par hectare, 197 kilogr. de bétail en 1882 contre 201 kilogr. en 1892. Il est vrai de dire que ce chiffre est une moyenne et que dans certains départements on relève jusqu'à 300 kilogr. On sait, d'autre part, que le poids vif de 500 kilogr. par hectare est considéré comme un indice d'un très bon état cultural. Le résultat ci-dessus prouve qu'il n'est encore obtenu que dans un petit nombre d'exploitations. Voici, du reste, la répartition, par espèces, du chiffre de 1892 cité ci-dessus :

Espèces.	Poids vif des animaux de ferme par 100 hectares en 1892	
	du territoire agricole.	des terres labourables, prés et herbages.
	kilogr.	kilogr.
Chevaline.	2 328	3 678
Mulassière.	132	209
Asine.	110	174
Bovine.	7 799	12 306
Ovine.	1 159	1 828
Porcine.	1 142	1 800
Caprine.	88	140
Totaux	12 758	20 135

C'est dans la Flandre, la Normandie et certains départements de la Bretagne et du Centre que se rencontrent les poids totaux les plus forts. C'est, en effet, dans ces régions que l'agriculture se livre non seulement à l'élevage, mais encore à l'engraissement. La culture y est intensive et les herbages abondants et à forts rendements, tandis que le climat sec du Midi ne fournit que des poids moindres. Si on rapporte les poids totaux au territoire parcourable, il faut ajouter aux départements cités ci-dessus, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne à l'ouest et le Lot-et-Garonne au sud.

Les animaux des diverses espèces représentaient, en 1892, un capital de 5 milliards 200 millions, la valeur des espèces bovine et chevaline fournissant les quatre

cinquièmes du total. La première présentait à elle seule une valeur de près de 3 milliards et la seconde de 1 160 millions de francs.

La valeur en capital a diminué de 10 p. 100 environ de 1882 à 1892; de 5 754 millions de francs, elle est, en effet, descendue à 5 173 millions; mais, si nous remontons jusqu'en 1862, nous trouvons une augmentation de près de 1 milliard en trente ans. Ce sont les espèces bovine et porcine qui y ont le plus contribué. Signalons particulièrement, malgré une baisse de la plupart des prix, l'accroissement de celui des vaches et des veaux et de celui des agneaux dans l'espèce ovine.

Les animaux de basse-cour représentaient une valeur estimée à 166 millions de francs. C'est une augmentation de 5 millions de francs par rapport à 1882, mouvement qui correspond à des augmentations assez fortes pour les poules et les lapins et à des diminutions pour les oies, les canards et les pigeons, avec cette remarque que le prix moyen des animaux de basse-cour a diminué pour toutes les espèces et que l'accroissement de la valeur totale n'est dû qu'à une augmentation de l'effectif des poules et des lapins.

Naissances et pertes. — Pour la première fois, l'administration de l'Agriculture a essayé d'évaluer les naissances des espèces animales (non compris les animaux de basse-cour). Elles s'élevaient, au total, à près de 17 millions pour 1892, dont plus de 4 243 000 pour l'espèce bovine, 5.750 000 pour l'espèce ovine, 5 millions pour l'espèce porcine et seulement 260 000 pour les chevaux, dont la vie est en moyenne dix fois plus longue. Les pertes annuelles représentaient, suivant les espèces, de 1 à 12 p. 100 par rapport aux existences. On connaît les mesures sévères prises par le Gouvernement pour sauvegarder le troupeau français, qu'il s'agisse d'animaux français ou importés, de toute contamination.

On comprend l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir relever, dans l'intervalle de deux dénombrements de population animale, les mouvements annuels qui l'augmentent ou la diminuent. C'est ce que permettraient de faire, avec une facilité relative, mais sur une petite échelle, les *Stud Book* et les *Herd Book* de certaines races. Toutefois, l'application continue de ce système à des dizaines de millions de têtes nous paraît irréalisable.

Nous pouvons, cependant, relever quelques indications curieuses. C'est ainsi qu'en calculant, d'après les anciennes méthodes, la vie moyenne des animaux en divisant leur effectif par le nombre des naissances (c'est l'hypothèse de la population stationnaire), on obtient les âges moyens suivants, qu'on n'avait pu jusqu'à présent établir à l'aide d'un nombre aussi considérable d'observations.

Espèce	chevaline.	10 ans 9 mois.
	mulassière	8 — 2 —
	asine	14 — » —
	bovine.	3 — 2 —
	ovine	3 — 8 —
	porcine	1 — 5 —
	caprine.	1 — 3 —

Importations et exportations des animaux. — La *Statistique agricole décennale* relève, année par année, les mouvements du commerce extérieur des animaux pour soixante-six ans (1831-1896), puis résume, par période de dix ans, les conséquences qui s'en dégagent. Il en résulte que, pour l'espèce mulassière, les excé-

dents d'importation, qui s'étaient maintenus constamment pendant soixante ans, tendent à diminuer. Quant aux espèces porcine et ovine, ces mêmes excédents tendent à diminuer pour la première et à augmenter pour la seconde. L'espèce bovine, dont les excédents d'importation avaient constamment augmenté pendant cinquante ans, tendent à diminuer de 1882 à 1892. Pour les espèces porcine et bovine, ces mouvements correspondent à une augmentation des existences, ce qui suppose un accroissement dans la consommation qu'on relèvera plus loin. Pour l'espèce ovine, les excédents d'importation proviennent à la fois et de la diminution des existences et d'une augmentation dans la consommation. Quant à l'espèce chevaline, qui, malgré certaines oscillations des chiffres annuels, a présenté, par périodes décennales, des excédents d'importation pendant cinquante ans, elle voyait ces mouvements changer de sens et devenir excédents d'exportation de 1881 à 1892. On sait, en effet, le véritable drainage de nos chevaux percherons et normands par les Américains. Ce mouvement s'est, il est vrai, arrêté en 1894, et s'est même transformé à cette époque pour constituer à nouveau des excédents d'importation dont la presse nous paraît avoir trop exagéré la portée.

Produits et revenus. — Ils sont de nature bien différente, suivant les espèces. Citons-les par ordre décroissant d'importance et en millions de francs : revenu des animaux indigènes (viande et exportation) : 1 milliard 906 millions (y compris 143 millions de volailles); lait, 1 milliard 250 millions; fumier, 831 millions; œufs, 173; laine, 48; cocons frais, 32; miel et cire, 16.

Cette expression de revenu des animaux indigènes nécessite une explication. Elle représente le revenu annuel produit en 1892 par les animaux français abattus pour la boucherie et par ceux exportés. S'il était facile de relever la valeur fournie par les derniers, il n'en était pas de même pour les animaux indigènes abattus. Cependant si, au point de vue de la production, la part de l'importation peut être considérée comme négligeable dans un certain nombre d'espèces, il n'en est plus ainsi pour les viandes de bœuf, de porc et surtout de mouton, qui proviennent, dans une certaine mesure, d'animaux importés.

Le Ministère de l'agriculture est parvenu, grâce à certains documents fournis par les inspecteurs du service sanitaire à la frontière, à distinguer, dans les animaux abattus en France, ceux venus de l'étranger pour être livrés à la boucherie.

Les différences et les calculs de poids et de prix ont ensuite été effectués en conséquence. Ce procédé, appliqué pour la première fois dans la *Statistique agricole décennale* de 1882, serre la vérité de plus près, en substituant dans le chapitre Revenus la notion du revenu-viande indigène à celle du revenu-viande de toute origine dont, croyons-nous, se contentent encore les statistiques agricoles des autres pays. Nous retrouverons, d'ailleurs, ce dernier renseignement à sa vraie place, quand nous nous occuperons de la consommation de la viande.

Les 91 p. 100 de la valeur fournie par les animaux indigènes abattus et exportés provenaient de l'espèce bovine pour 58 p. 100, de l'espèce porcine pour 22 p. 100, de l'espèce ovine pour 11 p. 100, les autres espèces fournissant le reste. Quant au lait, les 2 p. 100 de la valeur totale représentaient la quote-part des laits de chèvre et de brebis relevés pour la première fois, les 98 p. 100 du total étant fournis par les vaches laitières. Les provenances des autres produits s'expliquent d'elles-mêmes.

Consommation de la viande — Un chapitre spécial est consacré à cette ques-

tion. Le chiffre de viande cité ci-dessus représente, comme nous l'avons dit, la production des animaux français et non la valeur de la viande produite par l'ensemble des animaux abattus, à laquelle il y a lieu de joindre, au point de vue de la consommation, la valeur de l'excédent d'importation des viandes fraîches, salées et conservées en 1892. L'ensemble de ces produits représentait une valeur de près de 1 982 millions de francs pour 1 373 millions de kilogrammes, ce qui suppose une consommation moyenne individuelle de 35,8 kilogr., correspondant à un chiffre de 58 kilogr. par habitant de la population urbaine (1) et de 26 kilogr. par habitant rural. La comparaison avec le passé amène dès lors à reconnaître que si la consommation totale a augmenté de 107 millions de kilogrammes de 1882 à 1892, elle le doit uniquement à la population rurale, dont la consommation moyenne s'est accrue, tandis que diminuait la consommation des villes. C'est la première fois que ce dernier mouvement est mesuré dans un document officiel. Il avait, du reste, été déjà signalé par les municipalités de Paris, de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. Le document analysé l'attribue en partie à l'accroissement de la consommation des boissons alcooliques et aussi au séjour de plus en plus prolongé, à la campagne, d'habitants aisés de la ville, consommateurs de viande.

Nous n'avons pas tenu compte, dans ces comparaisons, de la valeur de la viande de cheval, de mulet et d'âne, relevée pour la première fois en 1892. 56 000 têtes abattues avaient fourni, pour ces trois espèces, 12 200 000 kilogr. de viande, représentant une valeur de 8 600 000 fr. C'est évidemment un chiffre minimum. Le prix de cette viande, qui variait de 0 fr. 65 c. à 0 fr. 70 c. le kilogramme, était inférieur d'environ moitié à celui de la viande de bœuf.

Parmi les renseignements renfermés dans l'enquête, figurent pour la première fois (p. 313 des *Annexes*) des tableaux qui permettent de connaître la consommation par tête, en viande, dans les villes de plus de 10 000 habitants, en 1887 et 1892. Depuis une soixantaine d'années environ, l'administration de l'Agriculture a relevé, tous les cinq ans, la quantité totale de viande provenant des animaux abattus dans lesdites villes, qu'ils y soient ou non consommés. En 1887, une modification apportée aux cadres transmis aux préfets a permis de tenir compte de la viande sortie des abattoirs pour l'extérieur de chaque ville et aussi de la viande venue du dehors soit en quartiers, soit dépecée. Des défalcatons convenables permettent, dès lors, de connaître la quantité réellement consommée. On ne pouvait, jusque-là, que l'estimer pour la France entière, en se basant sur cette hypothèse, que les mouvements intérieurs particuliers à chaque ville se compensaient. Or, il n'en est pas ainsi, si l'on en juge d'après le tableau récapitulatif suivant, qui groupe par grandes régions les résultats dont il s'agit, pour les années 1887 et 1892. (Voir p. 326.)

Sauf le Sud-Est, toutes les régions présentent pour la consommation urbaine de la viande une diminution qui varie de 0,71 kilogr. à 3,33 kilogr. par tête d'habitant. A ce point de vue, ce sont les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est qui tiennent la tête, puis le Nord. Nous laissons de côté les chiffres, peu importants d'ail-

(1) Il faut entendre ici, par population urbaine, celle des villes de 10 000 habitants au moins et des chefs-lieux d'arrondissement qui, depuis 1839, est l'objet d'un relevé quinquennal spécial, au point de vue du nombre des animaux abattus pour la boucherie. Les résultats obtenus ont été publiés, pour la première fois, dans la *Statistique agricole décennale* de 1882.

leurs, de la Corse, qui nous paraissent sujets à caution. Il est à remarquer que le Sud-Est, qui présente par exception une augmentation, est une région montagneuse (Haute-Loire, Ardèche, les trois départements des Alpes), dans laquelle la consommation de la viande, même dans les villes, n'a jamais été considérable.

Consommation de la viande dans les villes de 10 000 habitants (1).

NUMÉ- ROS des RÉGIONS.	RÉGIONS.	POPULATION des VILLES (1).	QUANTITÉ TOTALE de viande provenant des animaux abattus.	EN MOINS — VIANDE sortie des abattoirs pour l'extérieur.	EN PLUS. — VIANDE FRAICHE venant du dehors, soit en quartiers, soit dépecée.	QUANTITÉ DÉFINITIVE de viande consommée dans les villes.	CONSOM- MATION MOYENNE par tête.
		têtes.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
1887.							
1 ^{re}	NORD-OUEST	735 008	31 810 131	2 396 945	13 686 468	43 099 657	58,66
2 ^e	NORD.	4 451 573	265 376 333	26 757 625	62 455 286	301 073 991	67,58
3 ^e	NORD-EST.	559 298	32 465 771	1 032 211	4 326 451	35 760 014	63,93
4 ^e	OUEST	730 749	29 711 581	819 672	9 088 996	37 980 908	51,97
5 ^e	CENTRE	508 503	25 533 088	971 075	3 316 056	27 908 069	54,88
6 ^e	EST	1 147 831	62 049 336	963 132	3 416 159	64 502 363	56,19
7 ^e	SUD-OUEST.	742 342	40 778 406	513 148	5 394 459	45 659 417	61,50
8 ^e	SUD	551 287	28 011 873	183 857	1 641 121	29 469 137	58,45
9 ^e	SUD-EST	998 970	46 485 512	2 680 411	4 721 030	48 526 131	48,57
10 ^e	CORSE	51 275	1 931 373	1 000	20 521	1 953 894	38,10
	Totaux généraux et moyenne générale.	10 479 836	561 186 440	36 349 406	108 096 550	635 933 581	60,68
1892.							
1 ^{re}	NORD-OUEST	740 155	29 201 504	1 430 767	13 185 800	40 956 537	55,33
2 ^e	NORD.	4 689 302	270 900 584	30 403 214	66 218 344	306 715 714	65,41
3 ^e	NORD-EST	555 957	31 520 746	1 676 966	3 930 174	33 773 951	60,75
4 ^e	OUEST	744 790	29 931 361	948 768	9 216 004	38 198 600	51,26
5 ^e	CENTRE	509 203	24 777 981	922 078	3 238 329	27 094 232	53,20
6 ^e	EST	1 209 843	63 269 196	818 126	3 594 212	66 015 282	54,56
7 ^e	SUD-OUEST.	755 395	39 913 151	653 831	6 480 278	45 769 601	60,59
8 ^e	SUD	564 120	27 443 317	499 402	1 935 224	28 879 139	51,19
9 ^e	SUD-EST	1 405 916	50 504 564	2 801 281	3 829 897	51 530 177	49,23
10 ^e	CORSE	56 400	1 595 944	18 499	68 327	1 645 772	29,18
	Totaux généraux et moyenne générale.	11 231 211	569 088 351	40 205 935	111 636 589	640 579 008	57,03

Le tableau ci-dessus permet, en outre, de reconnaître que si les abattoirs urbains fournissent annuellement, à l'extérieur, 36 à 40 millions de kilogrammes, les villes reçoivent, d'un autre côté, un appoint bien supérieur de 108 à 111 millions de kilogrammes provenant soit de l'étranger, soit surtout des régions rurales voisines.

Ce sont les villes des régions du Nord-Ouest et du Nord qui comptent les apports les plus considérables, — plus des huit dixièmes du total, — presque toutes les localités d'un et même de plusieurs départements contribuant, d'une manière continue, à l'alimentation en viande des centres urbains les plus peuplés. Le mouvement contraire, quoique moins important, représente encore un chiffre d'affaires considérable. C'est ainsi que Paris et les 24 communes de la Seine possédant plus de 10 000 habitants ont exporté, en 1892, près de 23 millions de kilogrammes, qui sont transportés dans le Nord jusqu'à Boulogne-sur-Mer. Il est vrai que les mêmes villes avaient reçu, par contre, 50 millions et demi de kilogrammes de viande.

En résumé, de 1887 à 1892, seules années comparables, la population des villes de 10 000 habitants avait augmenté d'un peu plus de 7 p. 100, tandis que la quan-

(1) Y compris les chefs-lieux d'arrondissement.

tité totale de viande consommée ne s'était accrue que de 0,7 p. 100, d'où diminution, comme nous l'avons vu, de la consommation par tête.

La consommation rurale individuelle a bénéficié d'autant et même s'est accrue, parce que, malgré la diminution de la population correspondante, la quantité de viande mise à la disposition des consommateurs de cette catégorie a constamment augmenté.

Nous ne dirons qu'un mot des importations et exportations des viandes fraîches envoyées hors de France ou venant de l'étranger; les premières s'élevant en moyenne, depuis quinze ans, à 9 millions et demi de kilogrammes par an, les secondes à 2 millions, soit un excédent moyen annuel d'importations de 7 millions et demi de kilogrammes; mais, depuis 1887, le mouvement extérieur des viandes fraîches, surtout pour les importations, a été très irrégulier. Il en a été de même pour les viandes salées et fumées. Aussi étudiera-t-on avec intérêt le tableau de l'*Introduction*, page 342, où se trouvent relevés, pour une période de trente-sept ans, 1860 à 1896, les renseignements de détail relatifs à ces diverses sortes de viandes.

Valeur totale de la production animale annuelle. — Cette production s'élevait, en 1892, à 4 milliards 258 millions, dont nous avons vu plus haut la répartition. Si on y ajoute l'évaluation du travail des animaux, estimé à près de 3 milliards, on arrive à un total de 7 milliards 200 millions, représentant l'ensemble de la valeur de la production animale annuelle, chaque espèce y participant dans la mesure suivante : l'espèce bovine pour plus de la moitié, l'espèce chevaline pour plus du quart, et les autres espèces pour le reste. Une observation s'impose ici immédiatement, c'est que ce chiffre de 7 milliards présente des doubles emplois, le travail des animaux, comme le fumier du reste, se retrouvant en général dans la valeur des produits obtenus. Le travail ainsi que le fumier constituent, en effet, des éléments de production et non des produits. On aurait donc pu ne pas les faire figurer dans le tableau des produits animaux, mais le document officiel a soin de comprendre également dans les charges de l'agriculture les valeurs travail et fumier, ce qui revient dès lors au même. Ces deux distractions une fois effectuées, le chiffre de 7 milliards ci-dessus mentionné est ramené à 3 426 000 000 de francs, qui représente le revenu brut, sans double emploi, de la production animale en 1892.

On doit signaler, enfin, mais sans la faire entrer en ligne de compte, la valeur des produits de laiterie (fromage et beurre), estimée, en 1892, à 423 millions de francs, dont 295 millions pour le beurre.

Si l'on compare maintenant les années 1882 et 1892, on relève une augmentation finale, pour l'ensemble des revenus animaux, de 21 millions de francs répondant à deux fortes augmentations pour les productions de la viande et du lait, et à de légères diminutions pour toutes les autres, dont la plus forte pour la laine. Si l'on remonte à 1862, on constatera que l'augmentation de valeur avait été beaucoup plus considérable de 1862 à 1882. On reconnaîtra donc une fois de plus que c'est à l'accroissement des prix dans cette période qu'est due, comme pour la production végétale, l'augmentation du revenu animal depuis trente ans, augmentation atténuée depuis 1882 par une baisse de la majorité des prix. Cette baisse s'est fait sentir particulièrement sur l'industrie séricicole. On sait la sollicitude que lui a témoignée le Parlement. Il en est résulté que le nombre des petits sériciculteurs a augmenté et que l'accroissement de rendement a contre-balancé l'abaissement des

prix. Il y a lieu de ne pas oublier que cet abaissement ne provient pas de la surproduction, mais bien du cours inférieur des cocons étrangers.

ÉCONOMIE RURALE.

L'ÉCONOMIE RURALE, qui constitue la troisième et dernière partie du volume que nous analysons, a pour objet l'étude des conditions de la propriété et de l'exploitation culturales, le rôle de l'homme dans la production agricole, suivant qu'il est propriétaire, exploitant ou salarié, le relevé des forces mécaniques mises à sa disposition, ses salaires ou gages, les améliorations obtenues, etc.

La propriété. — L'exploitation. — La *Statistique décennale* de 1892 fait d'abord ressortir les difficultés d'ordre très particulier que présente la mesure de la propriété agricole aussi bien que celle de l'exploitation culturale, mesure cependant indispensable à connaître pour argumenter, pièces en main, sur la division de la propriété. On a essayé, dans ce but, de se servir des cotes foncières, en relevant successivement, à diverses époques, leur valeur, leur nombre et enfin l'étendue à laquelle elles correspondent. Tous ces moyens sont insuffisants, vu le mode même d'établissement de la cote foncière. Il suffira de dire que, d'après les documents officiels fiscaux, le nombre des cotes foncières (dont il y aurait lieu de distraire celles n'ayant pas un caractère agricole, mais pour notre raisonnement la question est négligeable) est au nombre des propriétaires dans le rapport de 1,68 à 1, et qu'en ce qui concerne l'étendue des propriétés, chaque cote correspond à la superficie soit d'une propriété, soit, et le cas est fréquent, d'une *fraction* de propriété, lorsque la propriété chevauche sur deux ou plusieurs communes. Dans ces conditions, et pour éviter cette difficulté et aussi quelques-unes d'un autre ordre dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer, le Ministère de l'agriculture a cru devoir, en 1892 comme en 1882, mesurer le *nombre* et l'*étendue*, non pas des *propriétés*, mais des *exploitations culturales*, dont la division constitue, d'ailleurs, le véritable objectif de l'économie rurale. A cet effet, il avait multiplié, dans le questionnaire qui a servi de base à l'enquête, les notes explicatives.

Malgré certaines majorations dans le nombre des exploitations dues au morcellement excessif dans certaines régions, le document analysé estime que le résultat cherché a été obtenu dans la mesure du possible. Il en résulte que les mouvements survenus dans le *nombre* et dans l'*étendue* des exploitations culturales en France de 1882 à 1892 peuvent être étudiés. Un autre point de vue est intéressant à mentionner. C'est le relevé, en 1892, de la superficie des propriétés et des exploitations, par *grandes catégories de cultures*. Le renseignement était inconnu jusque-là. Enfin, si le nombre des propriétés agricoles n'a pu être fourni, il a paru possible de relever les diverses parties du territoire agricole par département, suivant qu'elles constituaient un bien de l'*État*, *communal*, *privé*, etc., etc. Voici les résultats généraux obtenus :

La propriété privée occupe les 87,90 p. 100 du territoire agricole; celle des communes, 8,79; l'État, 2,42, et toutes les autres, 0,89 p. 100. Ces proportions se trouvent modifiées profondément d's que l'on examine les superficies cultivées et non cultivées. On voit alors que si, pour la superficie non cultivée, la part afférente aux particuliers s'abaisse à 73,79 et celle de l'État à 1,67, la proportion des

biens communaux s'élève à 23,27 p. 100. Il en résulte qu'en ce qui concerne la superficie cultivée, les propriétés privées représentent près des neuf dixièmes du total, soit 89,87 p. 100, les communes seulement 6,74 et l'État 2,52 p. 100. En ce qui concerne la répartition des principales cultures, on relève la prédominance constante de la propriété privée qui possède les 99 p. 100 des vignes, les 98,09 des terres labourables, les 90,24 des prés, les 95,89 des jardins et les 65 p. 100 des bois. A signaler ensuite les proportions relativement importantes des bois des communes et de l'État, respectivement 22,57 et 11,44 p. 100, et celles des prés et herbages communaux, 8 p. 100.

Si l'on admet avec l'administration de l'Agriculture que, moyennement parlant, bien entendu, la très petite exploitation est celle de moins de 1 hectare; la petite, celle de 1 à 10 hectares; la moyenne, celle de 10 à 40 hectares et la grande exploitation, celle qui dépasse 40 hectares, on est amené à reconnaître que les très petites, petites et moyennes exploitations occupent les 60,82 p. 100 des terres labourables, les 68,90 des prés, les 68,96 des vignes, les 73,73 des jardins et seulement les 32,08 p. 100 des bois, la superficie de la grande exploitation (qui représente cependant, à elle seule, les 45 p. 100 de la superficie totale du territoire agricole) ne comptant pour elle que les 39 p. 100 des terres labourables, mais les 67,92 p. 100 des bois, et, ce qu'il ne faut pas oublier, les 62 p. 100 de la superficie non cultivée. Ces proportions fixent d'une manière sérieuse l'importance superficielle des cultures de la petite et de la grande exploitation, qui a servi de thème à tant de controverses. En résumé, sur 100 hectares de superficie cultivée (moins les bois de l'État), les très petites, petites et moyennes exploitations occupent les 57 p. 100 du total, la grande exploitation n'en entretenant que 43 p. 100.

Que sont devenues ces catégories d'étendue depuis dix ans? En d'autres termes, quels ont été les mouvements de la petite, de la moyenne et de la grande exploitation de 1882 à 1892? Le document officiel nous le fait connaître. La très petite exploitation représentait, en 1882, les 2,19 p. 100 du territoire agricole contre 2,68 p. 100 en 1892. C'est une augmentation absolue de 243 500 hectares et qui constitue le mouvement le plus important, la petite et la moyenne culture ayant, au contraire, diminué, tandis que s'augmentait légèrement la superficie de la grande exploitation. Le même mouvement se remarque dans les nombres respectifs des quatre catégories d'exploitations en 1882 et en 1892. En résumé, il ressort (d'une manière générale, bien entendu) que la très petite culture et quelque peu la grande culture (à partir de 100 hectares) tendent à s'augmenter aux dépens de la petite, de la moyenne et d'une partie de la grande culture. C'est la culture moyenne qui est de beaucoup la catégorie la plus atteinte.

On lira avec intérêt la répartition, par département et par région, de ces divers mouvements. Nous ne pouvons, ici, que signaler les plus importants. Les exploitations de moins de 1 hectare et de 1 à 10 sont répandues un peu partout, mais les moyennes et grandes exploitations ont des allures plus caractéristiques. Les premières dominent surtout dans le Centre-Ouest (Allier, Vienne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Vendée) et sur les bords de la Méditerranée, tandis que les secondes, celles, par exemple, dépassant 400 hectares, se rencontrent de préférence tout le long de notre frontière Est, du Nord au Sud.

Population des travailleurs agricoles. — Modes d'exploitation. — La population relevée ne concerne que les travailleurs agricoles et laisse de côté, pour éviter les

doubles emplois, la plupart des femmes et les vieillards et enfants des âges extrêmes. De 6 663 000 en 1892, elle présente, par rapport à 1882, une diminution de 250 000 travailleurs, qui porte principalement sur les journaliers et les domestiques de ferme. Toutefois, l'ensemble des cultivateurs propriétaires diminue également, mais avec cette remarque que le mouvement final correspond à des diminutions de détail assez considérables pour les fermiers, métayers et journaliers propriétaires, compensées en partie par une augmentation des propriétaires ne cultivant que leurs terres. On sait que cette catégorie représente la partie la plus solide et la plus considérable de la population agricole. Au point de vue économique, la diminution de 250 000 signalée plus haut correspond à une augmentation de 144 000 chefs d'exploitation et à une diminution de 394 000 salariés.

Une remarque à ce propos, c'est qu'en l'absence de relevés annuels des diverses catégories de la population agricole, les augmentations et diminutions ci-dessus ne constituent que les résultats de mouvements annuels inconnus, survenus entre les deux dates extrêmes de la période 1882-1892. De là, la nécessité de ne raisonner qu'avec prudence sur la portée de certains mouvements de détail. Les réflexions faites à ce sujet, page 397 de l'*Introduction*, nous paraissent utiles à signaler. Le fait incontestable et bien connu est toujours l'émigration, vers les villes, des journaliers et surtout des domestiques (hommes et femmes).

La culture directe, dont les mouvements ne sont autres que ceux de la population des cultivateurs propriétaires tend donc à compter un peu moins d'exploitants. Le nombre des chefs d'exploitation ayant, d'ailleurs, augmenté, ce ne peut être qu'au profit de la culture indirecte — métayages, fermages à bail et locations verbales — cette dernière forme de la culture indirecte paraît, en effet, s'être développée dans certaines régions où les fermages ont, au contraire, diminué de nombre.

En 1892, les 52,78 p. 100 de la superficie relevée (terres labourables, prés, vignes et jardins) appartenaient à la culture directe, 10,65 au métayage et 36,57 p. 100 au fermage. Quant à la nature des cultures qui incombait à chacun des modes d'exploitation, c'était le fermage puis le métayage qui constituaient plutôt le régime d'exploitation des terres labourables. Les prés étaient de préférence le lot de la culture directe. Mais c'est surtout dans la culture des vignes et des jardins que dominait ce dernier mode d'exploitation. Pour avoir une idée complète de l'importance proportionnelle des divers modes d'exploitation, il serait nécessaire d'en relever le nombre, comme pour les exploitations, par grandes catégories d'étendue, en un mot, de connaître le *degré de pénétration* de la culture directe et indirecte dans la petite, la moyenne et la grande exploitation. La *Statistique agricole décennale* de 1892 attire l'attention sur ce desideratum.

Nous avons signalé plus haut les mouvements des chefs d'exploitation et des salariés de 1882 à 1892. On aura une idée de la répartition de ce mouvement en divisant la France, du Nord au Sud, en trois zones parallèles et à peu près égales. La diminution des salariés se répartira très également dans toute l'étendue des zones Est et Ouest, tandis que les augmentations du nombre des chefs d'exploitation se rencontreront plutôt dans la zone centrale, de préférence dans la partie Nord.

C'est dans le Midi que s'accroissent les diminutions de la culture directe. C'est dans le Nord que l'on trouve les augmentations maxima du nombre de fermages

ou plutôt des locations verbales, tandis que dans le Midi s'accroissent de préférence les métayages.

Valeur vénale. — Salaires et gages. — Machines agricoles, etc. — Un mouvement est à signaler : c'est celui de l'abaissement de la valeur vénale des terres. Déjà pressenti sur de nombreux points du territoire, il n'avait pas encore été mesuré officiellement. Pour l'ensemble des cultures, le taux se serait abaissé, de 1882 à 1892, de 16,15 p. 100, frappant plus particulièrement les terres labourables. D'autre part, le taux du fermage aurait diminué, dans le même espace de temps, de 11,15 p. 100. Ces mouvements correspondent, comme on le sait, à la baisse générale des prix provoquée par la concurrence internationale et compensée insuffisamment par l'accroissement des rendements.

Quelques départements cependant font exception. C'est ainsi que, en ce qui concerne la valeur vénale, nous devons mentionner, comme présentant des augmentations de 1882 à 1892 : Seine-et-Oise, Vendée, Drôme, Ardèche, mais surtout l'Hérault, dont l'hectare des terres labourables de 1^{re} classe s'élève de 2 861 fr. à 4 271 fr. Cette augmentation, absolument exceptionnelle, est due uniquement à la reconstitution du vignoble, redevenu ce qu'il était il y a trente ans, et à l'influence de ce mouvement qui réagit sur la valeur de toutes les autres cultures de la région.

Ce sont les vignes et les futaies dont la valeur a été, en général, la moins atteinte par la crise agricole. Citons, à l'appui, les vignes de la Gironde, de l'Aude, du Gard, du Var et tout à fait en tête, à une grande distance, celles de l'Hérault, dont l'hectare de 1^{re} classe a passé de 3 523 fr. à 6 917 fr. en dix ans. Pour les prés, on ne compte que quatre augmentations relevées : Vendée, Saône-et-Loire, Ardèche et toujours, bien entendu, l'Hérault, 3 523 fr. en 1882 contre 4 945 fr. en 1892.

De leur côté, les salaires des journaliers agricoles accusent une baisse générale et qui est de 8 p. 100 en dix ans, si l'on prend pour type de comparaison le salaire de l'ouvrier homme, non nourri, en hiver. Il n'en est pas de même pour les gages des domestiques de ferme qui ont presque tous augmenté. En ce qui concerne la diminution des salaires des journaliers agricoles, mouvement contraire à celui que l'on rencontre dans l'industrie, le document officiel fait ressortir, avec raison, l'amélioration apportée depuis un certain nombre d'années dans l'alimentation des ouvriers agricoles, qui trouvent à se nourrir à meilleur compte qu'autrefois, tout au moins de légumes et de fruits.

Les machines, par contre, ont vu leur nombre s'accroître d'une manière considérable, de 9 à 102 p. 100 en dix ans. Ce sont toujours les faucheuses mécaniques qui tiennent la tête de ce mouvement; puis, à peu de distance, les semoirs pour céréales et les faneuses mécaniques, 102,99 et 89 p. 100. Viennent ensuite, avec accroissement de moitié environ, les semoirs à double fin (pour céréales et racines), puis les moissonneuses, les houes à cheval, les machines à battre, etc. C'est en général dans les pays de grande culture et principalement dans les régions du Nord et du Nord-Ouest que se rencontrent les plus considérables augmentations du nombre des machines, mais tous les départements participent plus ou moins à ce mouvement, parallèle, comme on le voit, à la diminution des salaires.

Les importations et exportations de machines agricoles augmentent, mais les premières l'emportent comme importance. On ne peut que s'en applaudir, le développement de la concurrence étrangère ayant pour effet de nécessiter des efforts

de la part de nos constructeurs indigènes, mais répondant d'autre part à un besoin de consommation qui dénote, chez nos agriculteurs, une préférence de plus en plus marquée pour la culture intensive.

Les améliorations foncières portent sur près de 1 million d'hectares en dix ans. Viennent en tête les reconstitutions de vignobles, plus de 400 000 hectares, puis les défrichements de landes et de bois, les reboisements, les irrigations, etc. La reconstitution des vignobles s'effectue surtout en cépages américains (greffés ou producteurs directs). Ils couvraient les cinq sixièmes de la superficie reconstituée de 1882 à 1892.

L'*Introduction* du volume analysé renferme ensuite une nomenclature des *mesures législatives et administratives* prises en faveur de l'agriculture de 1882 à 1892. Un certain nombre de tableaux numériques joints à l'appui permettent de juger des effets produits par l'application de ces mesures.

Elle se termine, enfin, par une *Récapitulation d'ensemble* de la production agricole comparée en 1882 et 1892.

Le document officiel a soin, tout d'abord, de faire ses réserves sur la valeur d'une comparaison qui, par la force des choses, ne peut être absolument concluant, puisqu'elle ne porte que sur les années extrêmes d'une période et non sur des chiffres moyens annuels tirés de deux périodes de temps successives. Toutefois, après avoir exposé quelques modifications apportées, en 1892, dans le calcul de certains produits, ce qui a nécessité des corrections dans les renseignements correspondants de 1882, il rapproche de la production brute les charges de toute nature qui l'affectent et en tire, par différence, le produit net total aux deux époques considérées. Nous ne le suivons pas dans cette voie, estimant que certaines charges, comme, par exemple, le degré d'incidence des impôts sur le revenu de la population agricole, la seule intéressée dans la question, ne peuvent pas être mesurées d'une façon suffisamment approximative. La même réflexion s'applique au relevé des éléments du capital foncier et du capital d'exploitation, dont certains ne peuvent être que difficilement évalués.

Nous nous contenterons donc, comme récapitulation, d'agglomérer simplement, pour 1882 et 1892, les productions végétales et animales, après avoir eu soin de faire les défalcatons nécessaires, pour éviter les doubles emplois, de manière à en tirer définitivement les chiffres de la production agricole brute aux deux époques, tels que nous les avons déjà calculés, pour 1892, à la fin des chapitres *Cultures et Animaux*. Voici les résultats obtenus :

Catégories.	Production agricole brute.		
	1882.	1892.	Difference.
	Millions de francs.		
Production { végétale	7 090	6 176	— 914
{ animale	3 338	3 426	+ 88
Totaux	10 428	9 602	— 826

La valeur brute de la production agricole, calculée dans ces conditions, aurait donc baissé en dix ans de 826 millions de francs. Si on rappelle que du chef seul des grains des céréales, pour la valeur desquels on peut substituer des valeurs moyennes périodiques à celles des années isolées 1882 et 1892, la perte diminue de près de 200 millions de francs, on peut, croyons-nous, évaluer la diminution

moyenne de production brute de 1882 à 1892 à un peu plus de 600 millions de francs. C'est une perte de revenu de près de 8 p. 100 en dix ans. Il convient de rappeler ici que la diminution de prix, pendant cette période, masque l'accroissement considérable des rendements, accroissement tel pour la production animale qu'à lui seul il a compensé, et au delà, le mouvement des prix, ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessus.

Les limites qui nous sont imposées nous ont trop rarement permis d'entrer dans le détail des comparaisons par régions ou avec l'étranger. Nous en avons dit assez toutefois pour démontrer au lecteur la masse énorme de documents mis en jeu dans la *Statistique agricole décennale* de 1892. Il est certain qu'une enquête de ce genre, malgré les soins apportés pendant des années à son élaboration, renferme toujours des lacunes. On peut, néanmoins, espérer que les futures évaluations serreront de plus en plus près la vérité, aidée que sera dans cette tâche l'administration de l'Agriculture par les travaux *monographiques* de son personnel enseignant. Le groupement, sous une forme méthodique et rationnelle, de ces travaux intéressants et qui se multiplient tous les jours, pourrait constituer le noyau ou tout au moins le programme de la future enquête.

Edmond FLÉCHEY.